

J'ai aussi un classement des dépenses faites pour les additions ou les améliorations relatives aux chemins de fer à vapeur, classement qui a été adopté par la commission du commerce entre états et que l'Intercolonial a pris pour type. Puis, j'ai un classement de la voie et du matériel, classement qui a été adopté à l'égard des premiers frais d'établissement. Je déposerai ces deux documents sur le bureau de la Chambre.

M. CROCKET: Une partie de la somme s'applique-t-elle au paiement de l'égout dont la construction a été adjugée à M. E. A. Walberg? On me dit qu'il y a un compte de plus de \$100,000 contre le Gouvernement pour la construction d'un égout. L'entreprise a été adjugée verbalement par l'ingénieur divisionnaire.

L'hon. M. GRAHAM: Cette affaire est encore pendante devant les tribunaux. L'arbitre a fixé une certaine somme; M. Walberg a interjeté appel devant la cour de l'échiquier et il a obtenu une autre décision. J'examine s'il serait sage de porter ce jugement en appel.

M. J. D. REID: Lui adjugez-vous d'autres entreprises?

L'hon. M. GRAHAM: Je ne crois pas qu'il en ait d'autres, à l'heure qu'il est.

M. CROSBY: Je demanderai au ministre ce que le département fait de la propriété Cunard qu'il a achetée à Halifax il y a quelques années, et quand il se propose de l'utiliser.

L'hon. M. GRAHAM: Les plans d'une halle aux marchandises à cette extrémité de la ville, d'un nouveau quai et d'un hangar à farine sur ce quai sont à l'étude. Mais ils ne sont pas achevés et le budget ne contient aucun crédit destiné à ces travaux. Nous sommes contents de l'état de notre compte capital que nous allons aussi lentement que possible afin de ne pas l'endommager.

M. CROSBY: Les habitants d'Halifax consentaient à l'acquisition de cette propriété par le département, mais ils s'attendaient que celui-ci l'utiliserait. Ils espéraient que des travaux de construction auraient lieu avant peu. Il était attendu que le département construirait un hangar à farine et un nouveau quai. Je crois qu'il est temps d'exécuter les travaux. Le ministre peut-il dire exactement quand ils commenceront? Il y a six à sept ans que le département a acquis cette propriété.

L'hon. M. GRAHAM: Je crois qu'à l'heure qu'il est la ligne Cunard occupe le devant de l'édifice de pierre, aux termes d'un bail, et que des marchands d'Halifax occupent le reste. Je crois savoir que la propriété a été acquise peu de temps avant

mon entrée dans le ministère. On l'offrait à bon marché, et le Gouvernement a cru qu'il pourrait en avoir besoin un jour et il a saisi l'occasion de l'acheter. Nous en avons besoin et nous nous proposons de nous en servir. Mais je ne crois pas que le Gouvernement l'ait acquise dans le dessein de l'utiliser immédiatement.

M. CROSBY: Le ministre veut-il dire que le Gouvernement l'a acquise dans un but de spéculation et qu'il la gardera quelque temps? Si c'est là son dessein, les citoyens d'Halifax ne l'approuveront pas.

L'hon. M. GRAHAM: Personne ne pourrait acheter de l'Etat cette propriété.

M. CROSBY: Si le ministère des Chemins de fer doit la conserver dans l'état où elle se trouve actuellement, nous voudrions qu'il l'utilisât. Nous ne voulons pas que le ministère des Chemins de fer, ni personne, vienne acheter à Halifax un édifice de prix, près de l'eau, et le garde sans faire d'améliorations. Si j'ai bien compris, le ministre a dit qu'il ignorait quel usage on fera de cette propriété, qu'il n'a pas fait préparer de plans et qu'il n'a pas décidé ce qu'il fera.

L'hon. M. GRAHAM: L'honorable député me semble renchéir sur ce que j'ai dit. Nous avons acquis la propriété parce que c'était une bonne affaire et que nous en aurons besoin naturellement. Le département a pensé à différents usages, mais jusqu'à ce jour, il n'a pas formé de projet et nous ne demandons aucun crédit cette année.

M. CROSBY: Alors, je poserai au ministre une question plus facile. Combien y a-t-il d'espace dans la remise aux locomotives et combien de machines peut-on y mettre? A-t-on l'intention d'y exécuter les mêmes travaux qu'autrefois? Il y a beaucoup d'espace bien que la remise elle-même ne soit pas telle que je voudrais. Je demande au ministre de me donner un aperçu du nombre de locomotives que la remise peut contenir?

L'hon. M. GRAHAM: La remise aux locomotives d'Halifax servira aux réparations comme les autres. Il y a aussi un atelier pour la réparation des voitures. Des arrangements ont été pris il y a quelques années pour construire des ateliers généraux à Moncton, où se font toutes les grosses réparations. La commission exécute ce projet qui a été adopté par l'administration de ce temps-là et approuvé par le Parlement. La remise aux locomotives d'Halifax ressemble aux remises qui se trouvent en d'autres endroits et on y exécute les mêmes travaux.

M. CROSBY: Toutes les voitures de chemin de fer qui se rendent à Halifax seront-elles réparées à cet endroit? Nous